



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre conseillers : 27
En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 21

N°DEL 2022_08_116_17

L'an deux mil vingt-deux, le vingt octobre,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 13 octobre 2022

Objet : DECISIONS DU MAIRE

Communication des décisions du Maire

Présents :

Bernard JOBERT
René CARANDANTE
Catherine HURAUT
Yves NONJARRET
Jean-Michel VIGNAT
Linda TRIBET
Robert DALMASSO
Michèle CAPDEVIELLE
Gabrielle DALMAS

Brigitte RINAUDO PINEAU
Marie-Paule MAUDUIT
Jacques BUTTARD
Pierre MONETON
Laurence GIORGINI
Matthieu TAROT
Adama LACLAVERIE
Michaël REBOTIER
Catherine BRUNETTO

Pouvoirs :

Stéphanie MECHIN donne procuration à Bernard JOBERT
Chloé DE BROUWER donne procuration à Linda TRIBET
Bernard BRUNEL donne procuration à Catherine BRUNETTO

Absents excusés :

Angelo MURA
Chantal MALFAIT
Thierry DOMENACH
Julie HIVERT
Marie-Françoise CASADEI
Roger OLIVIER

Secrétaire de séance :

Madame Linda TRIBET

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous Préfecture
Le 25 10 2022
Et publication ou notification
Du 25 10 2022



Le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-22 et 23 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 Mai 2020, autorisant le transfert de la totalité des compétences prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 2020_04_28_1 du 8 juin 2020 portant modification des attributions générales au Maire ;

Considérant qu'en vertu de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions prises sont soumises aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil Municipal et que Monsieur le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions du Conseil Municipal ;

Article 1 : Monsieur le Maire présente chacune des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal :

| | | |
|----------|------------|---|
| 2022_131 | 18/08/2022 | Décision portant signature de l'avenant n° 1 au marché n° 2021*13, intitulé "Mission de Maîtrise d'Œuvre pour la rénovation de la piscine municipale de La Croix Valmer", avec le mandataire du groupement SARL ATELIER PAMPELONNE ARCHITECTE |
| 2022_132 | 18/08/2022 | Décision portant signature de l'offre de contrat n° A26-S-2022-00DD/0 coordination sécurité et protection de la santé pour l'aménagement de la chaussée et du cheminement piétonnier Bd du Littoral (2022*84), avec le bureau ALPES CONTROLES |
| 2022_133 | 23/08/2022 | Décision portant passation d'un avenant au contrat de prestation de service et licence d'utilisation de logiciel en mode SAAS pour la taxe de séjour incluant Déclaloc, Taanalyse et Statanalyse. Budget annexe Office du Tourisme |
| 2022_134 | 23/08/2022 | Décision portant passation d'un Contrat de prestation de service et licence d'utilisation de logiciel en mode SAAS pour le classement des meublés de tourisme (Classloc) Budget annexe Office du Tourisme |
| 2022_135 | 23/08/2022 | Décision portant désignation du cabinet LLC et associés pour représenter la collectivité dans l'affaire TA TOULON N° 2201276-1 opposant la commune à l'UDVN-FNE 83 |
| 2022_136 | 25/08/2022 | Décision portant aliénation d'un bien: MERCEDES fourgon N° inventaire VEH00035 budget commune |
| 2022_137 | 30/08/2022 | Décision portant le renouvellement de la concession au cimetière extension N° B 96 à Madame Hélène LESCURE pour une durée de 50 ans. |
| 2022_138 | 07/08/2022 | Décision portant signature de l'acte d'engagement du marché n° 2022*08, intitulé "Site archéologique de Pardigon II, phase 1 restauration de vestiges", avec la SAS LES COMPAGNONS DE CASTELLANE |
| 2022_139 | 08/09/2022 | Décision portant modification de la régie d'avances Office de Tourisme à compter du 1er septembre 2022 |
| 2022_140 | 08/09/2022 | Décision portant signature de la convention de Maîtrise d'Œuvre VRD, mission REALISATION, pour la réhabilitation du réseau des eaux usées boulevard du Littoral, entre le Boulevard de Sylvabelle et le poste de refoulement de Cavalière (2022*87), avec le Bureau d'Etudes VRD CAPS |
| 2022_141 | 14/09/2022 | Décision portant renouvellement de la ligne de trésorerie avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur |
| 2022_142 | 19/09/2022 | Décision portant convention de location - dépôt -de fontaines à eau fraîche pour les bâtiments communaux avec la société AIGO FRESCA |

| | | |
|----------|------------|--|
| 2022_143 | 19/09/2022 | Décision portant convention – dépôt gratuit – gestion distributeurs automatiques de boissons dans les bâtiments communaux avec la société MAD CAFE distribution automatique |
| 2022_144 | 21/09/2022 | Décision portant fixation des tarifs de l'Office de Tourisme pour la régie d'encaissement des produits et prestations |
| 2022_145 | 28/09/2022 | Décision portant désignation du cabinet LLC et associés pour représenter la collectivité dans l'affaire TA TOULON N° 2202043-3 opposant la commune à Madame REBILLET GERVAIS |
| 2022_146 | 28/09/2022 | Décision portant désignation du cabinet LLC et associés pour représenter la collectivité dans l'affaire TA TOULON N° 2202072 opposant la commune à l'ASL Domaine de La Vallée |
| 2022_147 | 28/09/2022 | Décision portant désignation du cabinet LLC et associés pour représenter la collectivité dans l'affaire TA TOULON N° 2202554-9 opposant la commune à Monsieur PIQUAND |
| 2022_148 | 29/09/2022 | Décision portant signature de l'acte d'engagement du marché 2022*12/01, intitulé « Aménagement de chaussée et de cheminement piéton, boulevard du Littoral, section Villa Louise / Allée des Géraniums », lot 1 « Travaux de voirie et cheminement piétons », avec la Société EUROVIA Provence Alpes Côte d'Azur |
| 2022_149 | 05/10/2022 | Décision portant l'acquisition d'une concession au cimetière à Monsieur DEL RIO Mathias pour une durée de 30 ans. Concession N° Extension A 95. |
| 2022_150 | 11/10/2022 | Décision portant signature de la convention d'assistance et de conseil juridique (marché n°2022*83) concernant le marché 2022*11*01/12 « création du jardin du train des pignes » avec la SELARL LLC ET ASSOCIES, Société d'Avocats |

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire,

prend acte de la délibération présentée

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Bernard JOBERT.



La Secrétaire de séance,
Linda TRIBET

Le Maire,
certifie que le présent document,
a été affiché en Mairie le,

25 OCT. 2022

Le Maire

